



**COMMISSION INTERNE DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉS**
Séance du 22 novembre 2011

Retour du terrain (informations, préoccupations des centres de jour, des regroupements ou/et des EFP)

SCOP

Trois coordinatrices du SCOP ont reçu un mandat directement en lien avec la règlement d'application de la loi LIJBEP. Leur rôle n'est pas encore clairement défini, mais il s'articule autour de l'accompagnement des enseignant-e-s ordinaires accueillant des élèves en intégration.

Didactiques dans l'enseignement spécialisé

Plusieurs collègues relèvent que, lors de l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement, les enseignant-e-s de la division spécialisée doivent se contenter des formations destinées à leurs collègues de l'ordinaire. Ils-elles dénoncent l'absence de formations spécifiques, en lien avec la réalité du terrain.

Fourscol et nouveaux moyens d'enseignement

Les couacs de la rentrée semblent peu à peu se résorber.

Rencontre OMP-regroupements spécialisés

Le 29 novembre 2011 aura lieu la première séance avec la direction opérationnelle pédagogique (DOP) de l'OMP. La commission interne a envoyé un mail à tous-toutes les enseignant-e-s des regroupements. Elle propose que les délégué-e-s se rencontrent au préalable pour échanger brièvement sur les attentes et les questions liées à ces matinées. Si chaque regroupement est représenté, une vingtaine d'enseignant-e-s pourront faire le point ensemble avant la séance proprement dite.

Projets d'intégration scolaire

Les enseignant-e-s ont reçu de nouvelles directives et de nouveaux documents administratifs en lien avec les projets d'intégration. Si ces nouvelles procédures rendent enfin visibles le travail effectué depuis longtemps par le corps enseignant, elles ajoutent des étapes dans le processus d'intégration, étapes qui vont alourdir la charge de travail des enseignant-e-s ordinaires et spécialisé-e-s. Nous aborderons ce point lors de la prochaine rencontre avec la direction de l'OMP.

Rencontres SPG-OMP

Deux membres du comité, Laurent Vité, Dominique Künzli Leclerc et trois représentant-e-s de la commission interne, Séverine Théodoloz, Marie-Laure Danalet et Anne-Lilla Fernandez ont rencontré la direction de l'OMP (DG-OMP) le lundi 10 octobre. S. Eliez, M. Dandelot, C. Vincent Gatti et J. Garcia étaient présents.

Un PV de cette rencontre est en cours de validation.

Il sera mis sur le site de la SPG le plus rapidement possible : <http://www.spg-syndicat.ch/index.php/dossiers/enseignement-specialise>

La prochaine rencontre avec la DG-OMP aura lieu le lundi 19 décembre de 10h à 11h45. Son ordre du jour sera le suivant :

- cahier des charges des responsables pédagogiques
- grille-horaire hebdomadaire des collaborateurs/trices
- partition partagée annoncée par M. Eliez dans son mail du 17 juin
- formalisation des procédures pour les intégrations
- rencontres OMP-regroupements spécialisés

Rencontre avec C. Beer

Le comité de la SPG et des membres de la commission interne ont rencontré Charles Beer en présence de la direction de l'OMP et de la direction de la DGEP. Les points suivants ont été abordés:

- le passage pour les enseignant-e-s de l'OMP à l'enseignement primaire

La SPG a mis en avant les compétences spécifiques des enseignant-e-s spécialisé-e-s et dénoncé le changement de procédure pour les personnes souhaitant passer de l'enseignement spécialisé vers l'ordinaire (logique de postulation plutôt que de permutation). Le Conseiller d'état a réaffirmé sa volonté de prôner la mobilité. Il a demandé aux deux directions d'établir des conditions objectives de permutation et de prévoir les dérogations possibles.

- la mise en oeuvre du règlement d'application de la LIJBEP

L'élaboration du règlement d'application de la loi LIJBEP n'est qu'une étape dans le processus. Ce règlement ne contient pas encore d'éléments opérationnels concrets. Diverses commissions vont se pencher sur la question. La SPG précise qu'il est indispensable d'avoir une vision à long terme de l'intégration et rappelle l'importance des moyens à fournir pour mettre réellement en oeuvre le règlement d'application.

- la fonction de responsable pédagogique et le soutien hiérarchique de proximité pour les enseignant-e-s spécialisé-e-s.

Le Conseiller d'Etat a une nouvelle fois affirmé qu'il ne souhaitait pas que la fonction de responsable pédagogique soit une fonction hiérarchique. La SPG a dénoncé l'absence totale de concertation dans l'élaboration du cahier des charges. Des lieux de concertation doivent impérativement être définis.

Commission paritaire de la pédagogie spécialisée

Depuis de nombreux mois, la SPG demandait que la commission paritaire de la pédagogie spécialisée, dont le mandat a été signé le 30 avril 2010, soit convoquée. C'est chose faite. Une séance introductive aura lieu le 30 novembre 2011. La SPG sera représentée par Anne-Lillia Fernandez, qui remplace Luc Lavarini initialement prévu.

Commission du personnel de l'OMP (CP-OMP)

La commission du personnel de l'OMP a lancé une consultation générale sur les responsabilités pédagogiques et thérapeutiques.

Elle convoque une prochaine assemblée du personnel le mardi 6 décembre de 18h15 à 19h45 au SIT. De nombreux points seront abordés ce soir-là.

Toutes les informations liées à la CP-OMP se trouvent sur le site :

<http://www.cp-omp.info/cp/>

Comité de la SPG

Le comité recherche toujours de toute urgence un-e enseignant-e ou un-e éducateur/trice spécialisé-e pour renforcer ses rangs.

La prochaine commission interne aura lieu

le jeudi 2 février 2012 à 17h à la SPG

Anne-Lillia Fernandez
anne-lillia.fernandez@edu.ch.ch

P.S. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, commentaires et autres sujets que vous souhaiteriez aborder en commission.